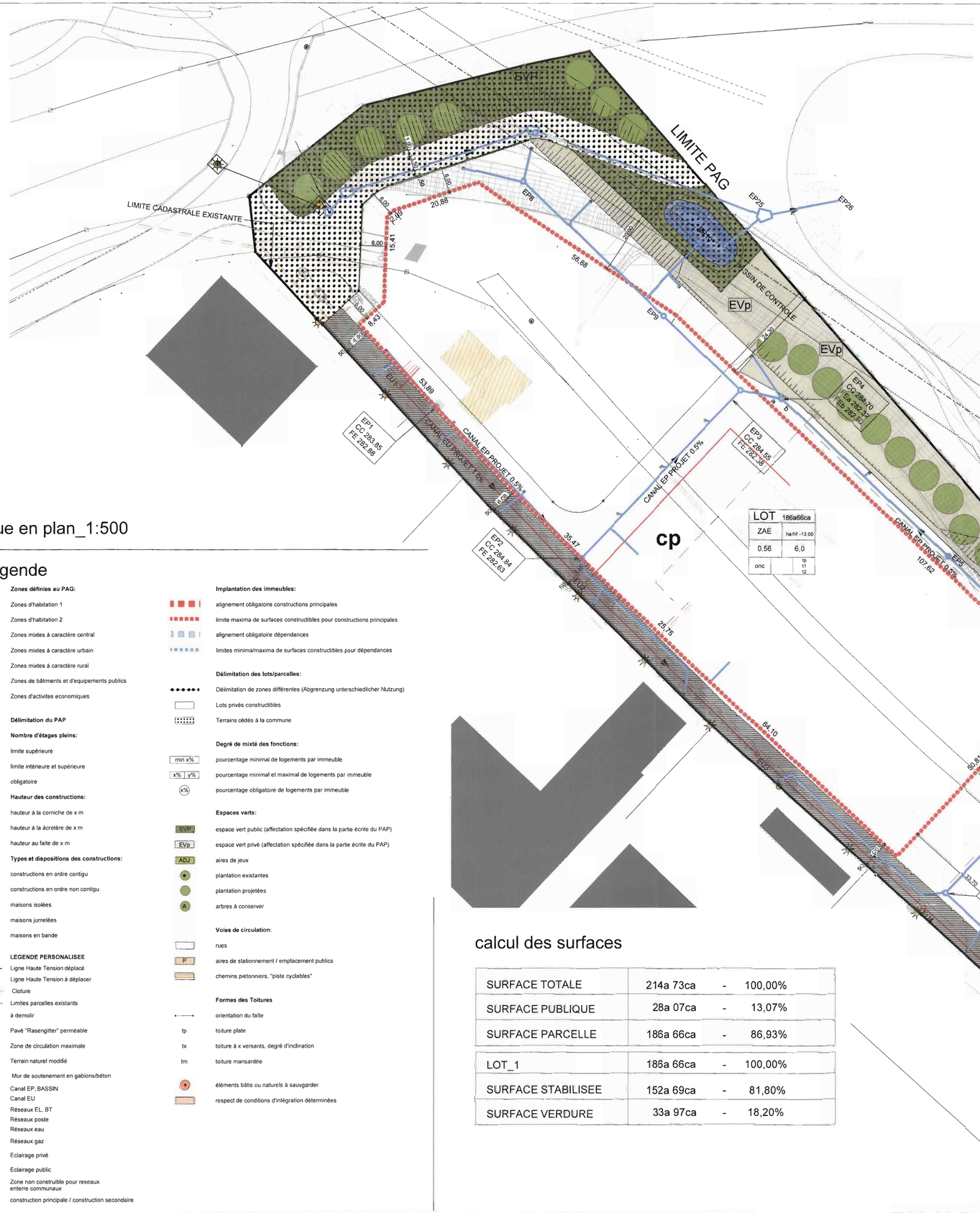

vue en plan_1:500

legende

Zones définies au PAG:

- HAB-1 Zones d'habitation 1
- HAB-2 Zones d'habitation 2
- ZMC Zones mixtes à caractère central
- ZMU Zones mixtes à caractère urbain
- ZMR Zones mixtes à caractère rural
- ZBEP Zones de bâtiments et d'equipements publics
- ZAE Zones d'activites economiques
- PAP **Délimitation du PAP**

Nombre d'étages pleins:

- II limite supérieure
- I - II limite intérieure et supérieure
- (II) obligatoire

Hauteur des constructions:

- hc-x hauteur à la corniche de x m
- ha-x hauteur à la âcrotère de x m
- hf-x hauteur au faite de x m

Types et dispositions des constructions:

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- mi maisons isolées
- mj maisons jumelées
- mb maisons en bande

LEGENDE PERSONALISEE

- Ligne Haute Tension déplacé
- Ligne Haute Tension à déplacer
- Cloture
- Limites parcelles existants
- à demolir
- Pavé "Rasengitter" perméable
- Zone de circulation maximale
- Terrain naturel modifié
- Mur de soutenement en gabions/béton
- Canal EP, BASSIN
- Canal EU
- Réseaux EL, BT
- Réseaux poste
- Réseaux eau
- Réseaux gaz
- Eclairage privé
- Eclairage public
- Zone non construible pour reseaux enterre communaux
- cp / cs construction principale / construction secondaire

Implantation des immeubles:

- alignement obligatoire constructions principales
- limite maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
- alignement obligatoire dépendances
- limites minima/maxima de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitation des lots/parcelles:

- Délimitation de zones différentes (Abgrenzung unterschiedlicher Nutzung)
- Lots privés constructibles
- Terrains cédés à la commune

Degré de mixté des fonctions:

- min x% pourcentage minimal de logements par immeuble
- x% | y% pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
- (x%) pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts:

- EVP espace vert public (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- EVp espace vert privé (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- ADJ aires de jeux
- plantation existantes
- plantation projetées
- A arbres à conserver

Voies de circulation:

- rues
- P aires de stationnement / emplacement publics
- chemins pietonniers, "piste cyclables"

Formes des Toitures

- orientation du faîte
- tp toiture plate
- tx toiture à x versants, degré d'inclination
- tm toiture mansardée
- éléments bâtis ou naturels à sauvgarder
- respect de conditions d'intégration déterminées

calcul des surfaces

SURFACE TOTALE	214a 73ca	-	100,00%
SURFACE PUBLIQUE	28a 07ca	-	13,07%
SURFACE PARCELLE	186a 66ca	-	86,93%
LOT_1	186a 66ca	-	100,00%
SURFACE STABILISEE	152a 69ca	-	81,80%
SURFACE VERDURE	33a 97ca	-	18,20%

Surface du projet PAP	214a 73ca
Surface des lots privés	186a 66ca
Surface publique	28a 07ca
Zone PAG	ZAE
COS/CUS maximales zone	0,80/6,0
COS/CUS lot 1	0,56/6,0
Nombre des lots	1

tableau récapitulatif

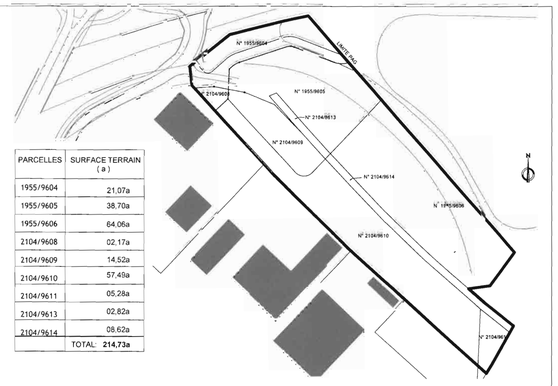

PARCELLES	SURFACE TERRAIN (a)
1955/9604	21,07a
1955/9605	38,70a
1955/9606	64,06a
2104/9608	02,17a
2104/9609	14,52a
2104/9610	57,49a
2104/9611	05,28a
2104/9613	02,82a
2104/9614	08,62a
	TOTAL: 214,73a

plan des parcelles_1:2000

plan des lots_1:2000

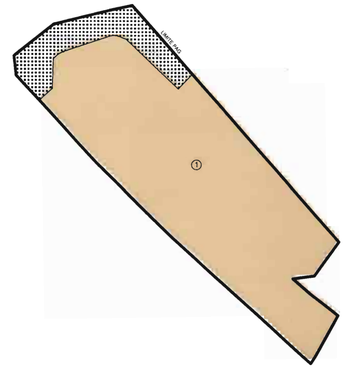

K	Su.W	S.W.	09.09.09	ADAPTATION TECHNIQUE (BASSIN DE CONTROLE ESPACE PUBLIC), STOCKAGE PNEUS
J	Su.W	S.W.	25.06.09	hf/hc, COS/CUS, LIMITE MIN/MAX DEPENDANCE, ZONE VERTE, ADAPTATION TECHNIQUE
I	Su.W	S.W.	30.03.09	INTEGRATION TECHNIQUE, DIVERS
H	Su.W	S.W.	03.02.09	CHANGEMENT CONCEPT PAP
G	Su.W.		24.11.08	BASSIN DE CONTROLE, INDICE
	dres.	vér.	daté	modifications

Maître de l'ouvrage:

Autocars PLETSCHETTE

Auteur du Projet:

team bureau d'architecture

Ingénieurs-Conseils en Genie Civil:

Schroeder & Associés
Ingénieurs-Conseils
6, rue des Girondins
L-1626 Luxembourg
tél.: (+352) 44 91-31-1
fax (+352) 44 69 50
schroeder@schroeder.lu
www.schroeder.lu

Commodo - Incommodo

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT
Ingénieurs - conseils S.A.
99, rue Kinnekterhaerr
L-6970 Hostert (Niederanven)
tél.: 22 46 23
fax: 22 46 25

Betic S.A.
Ingénieurs - conseils
14, Rivegaard
L-6353 Diekirch
tél.: 26 37 611
fax: 26 37 619

Projet:

Référence: 16122/13C ZONE INDUSTRIELLE "SCHELECK" -BETTEMBOURG

Le présent document fait l'objet de l'avis du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région émis le: 28.05.2010

Demande de Projet PAP d'Aménagement Particulier

Vu et approuvé.
Bettembourg, le 13. mai. 2010
Pour le conseil communal:
Le secrétaire,

Plan:

Référence: 16122/13C PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Le présent document appartient à ma décision de ce jour.
Luxembourg, le 30/07/10
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

Jean-Marie HALSDORF

team bureau d'architecture

Dessiné:	Su.W./S.M.	Première diffusion:	Provisoire
Contrôlé:	W. S.	Echelle:	1:500 1:2000
Code No:	0510		
Plan No:	0510-A1-412-01		Indice K

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Toutes les dimensions des parties structurelles ou techniques sont à reprendre sur les plans des bureaux d'études. Toutes les cotes sont à contrôler par l'entreprise sur chantier. Toute différence est à signaler à l'architecte.